

## Mer et Marine

# Stratégie maritime : Satisfaits, l'IFM et le CMF pointent quand même des oublis

29/07/2009

Ces dernières années, l'Institut Français de la Mer et le Cluster Maritime Français n'ont pas ménagé leur peine pour faire comprendre aux sphères politiques les enjeux de la mer. Réclamant une « stratégie et une Vision maritime pour la France », l'IFM et le CMF ont apprécié le discours prononcé par le chef de l'Etat, au Havre, le 16 juillet. Après les travaux menés dans le cadre du Grenelle de la Mer, les deux organismes saluent les propos de Nicolas Sarkozy, en espérant qu'elles ne resteront pas des déclarations de principe : « la nécessité au maritime d'une volonté politique permanente; le fait que la France ait grâce à la mer un formidable destin politique ; l'obligation que la France avance à la hauteur de ses responsabilités et de ses opportunités de très grande puissance maritime ; le souci affiché que soit considéré le Français d'aujourd'hui comme celui de demain ».



crédits : GRAND PORT MARITIME DU HAVRE

### Distribution de bons points

Dans le détail, ils approuvent la volonté de faire du Grand Paris une métropole maritime, d'aller au bout de la réforme portuaire, d'engager les investissements nécessaires à des transports massifiés vers les marchés du centre du continent européen et de quasiment doubler la part des transports non routiers d'ici 2022 en faisant des autoroutes de la mer une réalité.

L'IFM et le CMF se félicitent de l'annonce de prolonger la démarche du Grenelle de la Mer par un Livre Bleu définissant la stratégie maritime française, et qui devra être validé par un CIMER d'ici la fin de l'année. Même satisfaction sur le thème d'une « action qui ne doit pas consister à protéger pour protéger, mais dont l'objectif doit être de protéger les ressources de la mer pour mieux les exploiter de manière durable ».

L'Institut et le Cluster ont également apprécié que le président soit déterminé à éviter que la pêche disparaisse en France, et soit « de haute qualité comme d'ailleurs le veulent les représentants de ce métier qui ont lancé nombre d'initiatives en ce sens ».

Concernant les aires marines protégées, qui doivent représenter en 2020 près de 20% des territoires maritimes français, la définition des cantonnements de pêche avec les professionnels, les scientifiques et les acteurs locaux est bien accueillie, de même que des avis scientifiques devant être fiables et partagés (sous-entendu avec les pêcheurs), dans le cadre d'un renforcement de la connaissance scientifique et de l'évaluation des stocks.

Accueil favorable aussi concernant la mise en œuvre d'une grande politique océanographique, dont la constitution d'au moins une station océanique internationale « SeaOrbiter », illustrant « très positivement cette volonté d'innovation ».

Dans le domaine des énergies marines, l'IFM et le CMF se félicitent du souhait de Nicolas Sarkozy de développer « enfin » le potentiel prodigieux des énergies marines (parité des efforts de recherche entre le nucléaire et les énergies renouvelables, les énergies marines devant à terme être équivalentes à 4 EPR). Idem pour la création d'ici la fin de l'année d'une grande plate-forme technologique sur les énergies maritimes, permettant de valoriser l'innovation au profit des entreprises françaises.

Fut également apprécié le soutien appuyé aux chantiers de Saint-Nazaire, couplée avec la mise en place de moyens de recherche pour des navires plus sûrs et plus économes, ainsi que la confirmation attendue de la naissance d'une Ecole supérieure de formation maritime.

L'IFM et le Cluster approuvent le renforcement de la fonction « garde-côtes » par la mutualisation des moyens de toutes les administrations intervenant en mer mais non « par une fusion qui nuirait à la coordination et à l'autorité exercées aujourd'hui par les préfets maritimes, un système dont tous les professionnels savent l'efficacité ».

Enfin, alors qu'ils se félicitent de la réaffirmation de la nécessité d'une stratégie maritime méditerranéenne intégrée, les deux organismes saluent la création d'un poste d'ambassadeur de France à l'OMI. Selon eux, ils s'agit du « renforcement voulu de notre action dans cette organisation - la seule vraiment pertinente car universelle - un renforcement que réclamaient depuis longtemps les professions maritimes ».

## Où sont la marine marchande et l'aquaculture ?

---

L'Institut Français de la Mer et le Cluster Maritime Français s'étonnent quand même de « trois grandes absences » dans cet important discours dessinant les contours d'une stratégie maritime pour la France.

Le premier est ce qu'ils considèrent comme « l'incompréhensible silence sur la flotte de commerce et les armateurs français qui sont aujourd'hui et depuis des années, officiellement, au top mondial de la qualité et de la sécurité maritimes (et qui sont ceux dont le développement devrait assurer la puissance maritime française (en ce XXI<sup>e</sup> siècle de mondialisation et donc de maritimisation) ». Pour l'IFM et le Cluster : « Il faudra impérativement et à l'évidence que l'Etat joue son rôle et que cette absence soit corrigée dans le Livre Bleu d'abord, puis lors du CIMER annoncé par le président ».

A également été noté un « silence tout aussi étonnant sur l'aquaculture, une activité dans et pour laquelle se battent des professionnels français de qualité, et qui partout dans le monde se développe très rapidement. La trop grande indifférence des Pouvoirs Publics pour ce secteur serait elle l'explication principale d'un rythme de croissance bien moins soutenu chez nous qu'ailleurs ? »

Enfin, les deux organismes regrettent qu'en dehors de l'allusion au Paquet Erika III, les succès obtenus depuis 2002 en France et en Europe sur la sécurité maritime n'aient pas été plus mis en avant. « Silence d'autant plus étonnant que la France y a joué un rôle majeur, et que les succès obtenus sont le meilleur gage de nouveaux progrès à venir ».

En conclusion, l'IFM et le CMF estiment que : « l'important est maintenant de veiller à ce que toutes ces intentions et décisions soient suivies d'effets concrets, et que l'ensemble des mesures correspondantes commence à être mis en oeuvre dès la rentrée ». Faute de quoi, selon eux : « les immenses espoirs suscités par les débats et propositions du Grenelle de la mer et par le discours du 16 juillet auront l'effet désastreux de démobiliser nos forces vives maritimes pour des années, alors même que comme l'a rappelé le Président, la mer est plus que jamais l'avenir de la terre ».